

Conçu pour répondre aux besoins de l'industrie de la gestion industrielle de la végétation

Meilleures utilisations

Conçu pour répondre aux besoins de l'industrie de la gestion industrielle de la végétation. Esplanade® est parfaitement adapté pour être utilisé le long des voies ferrées, sur les bas-côtés routiers, dans les servitudes de passage des services publics et autour des bâtiments de l'exploitation agricole.

Principaux atouts

L'herbicide Esplanade fait progresser le contrôle des mauvaises herbes. Ce produit de contrôle total de la végétation (CTV) se distingue des autres sur le marché; il s'agit d'un herbicide de prélevée qui offre un nouveau mode d'action, assurant un contrôle efficace et durable.

Caractéristiques d'Esplanade

- Emballage pratique et facile à utiliser
- Inodore et non adhérent aux surfaces
- Les exigences en matière d'EPI (équipement de protection individuelle) sont minimales par rapport aux herbicides traditionnels utilisés dans la gestion de la végétation
- Jusqu'à 60 fois moins de matières actives sur le terrain par rapport à certains produits concurrents. Fournit une solution plus durable, à la fois pour vous et vos clients
- Appliqué à un faible taux de 375 mL/ha et formulé en tant que suspension concentrée (SC) à 200 g/L
- La réduction du nombre d'applications d'herbicides en postlevée se traduit par une diminution des coûts liés à la main-d'œuvre et au carburant
- Assure un contrôle résiduel sur plus de 33 espèces de mauvaises herbes pendant huit mois au maximum, même dans des conditions particulièrement difficiles

Des solutions pour les mauvaises herbes tenaces

- Offre un contrôle à large spectre exceptionnel sur plus de 33 espèces de mauvaises herbes, englobant à la fois les graminées annuelles et les mauvaises herbes à feuilles larges
- Une seule application de l'herbicide Esplanade est suffisante pour le contrôle de la sétaire géante, de la sétaire verte et de la sétaire glauque
- Son mécanisme d'action distinctif aide à contrôler la résistance aux herbicides sur les mauvaises herbes les plus problématiques

Espèces de mauvaises herbes contrôlées

- Laiteron annuel
- Echinochloa pied-de-coq
- Moutarde noire
- Carex à balais
- Séneçon vulgaire
- Méliot vulgaire
- Gnaphale
- Camomille puante
- Brome des seigles
- Liseron des champs
- Setaire géante
- Setaire verte
- Ivraie multiflore
- Kochia à balais**
- Arroche hastée
- Digitale sanguine
- Tête de méduse
- Ipoméie
- Laitue scariole**
- Amarante à racine rouge**
- Capselle à pasteur
- Euphorbe maculée
- Millepertuis
- Érodium cicutaire
- Méliot
- Seigle commun
- Orge sauvage
- Moutarde sauvage
- Folle avoine
- Setaire glauque
- Centaurée du solstice

** Élimination uniquement
Taux d'application de 375 mL/ha



Matière active

Indaziflam 19,05 %



Mode d'action

Inhibition de l'inhibiteur de la biosynthèse de la cellulose (IBC)



Groupe

29



Formulation

Suspension



Emballage

Caisse = 4 x 1 L
Caisse = 2 x 10 L

Comment utiliser Esplanade

L'herbicide Esplanade assure un contrôle de prélevée et résiduel des mauvaises herbes. Appliquer sur la surface cible avant la germination des mauvaises herbes. L'herbicide Esplanade doit être appliqué uniformément sur le sol en pulvérisation générale ou en bande. L'herbicide Esplanade, s'il est utilisé seul, ne permet pas de contrôler les mauvaises herbes déjà présentes. Si les mauvaises herbes sont déjà apparues, il est nécessaire d'ajouter un herbicide de postlevée actif en pulvérisation foliaire. Les traitements à l'herbicide Esplanade sont plus efficaces pour le contrôle des mauvaises herbes lorsqu'il y a suffisamment d'humidité et que l'application est suivie de pluies avant la germination des graines des mauvaises herbes. Les graines de mauvaises herbes et leurs plantules doivent entrer en contact avec l'herbicide Esplanade avant leur émergence pour être contrôlées efficacement. S'il y a assez d'humidité, certaines mauvaises herbes pourraient germer et émerger sous la couche traitée, même après l'application de l'herbicide. Un excès de débris végétaux à la surface du sol au moment de l'application peut entraver la répartition uniforme du produit jusqu'au sol, réduisant ainsi l'efficacité du contrôle des mauvaises herbes. Pour améliorer l'efficacité, il est recommandé de retirer les débris excessifs avant l'application du produit. Éviter de déranger le sol traité après l'application de l'herbicide Esplanade. Si le sol traité est remué pendant les pratiques de labourage ou d'une autre manière, de sorte que la barrière herbicide n'est plus intacte, les mauvaises herbes peuvent émerger dans les zones où le sol traité a été perturbé.

Mode d'action

La matière active d'Esplanade, soit l'indaziflam, est un inhibiteur de la biosynthèse de la cellulose (IBC) et est classifiée comme un herbicide du groupe 29. Esplanade est l'herbicide IBC le plus puissant découvert à ce jour. Son action repose sur l'inhibition du dépôt de cellulose cristalline dans la paroi cellulaire de la plante, ce qui impacte la formation de la paroi cellulaire, l'élongation et la division cellulaires. Par conséquent, seuls les tissus méristématiques des racines et des pousses en croissance active des mauvaises herbes en germination sont affectés.

Gestion de la résistance

L'herbicide Esplanade est un herbicide du groupe 29. Il est possible qu'une population de mauvaises herbes contienne ou développe naturellement des plantes résistantes à l'herbicide Esplanade et à d'autres herbicides du groupe 29. Les biotypes résistants peuvent dominer la population de mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés à plusieurs reprises dans la même zone. Il est important de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. À l'heure actuelle, aucune mauvaise herbe résistante au groupe 29 n'a été signalée au Canada.

Évolution dans l'environnement

La biotransformation du sol devrait être la principale voie de transformation dans l'environnement, avec une persistance dans le sol variant de légèrement persistante à modérément persistante, en fonction du type de sol.

Volatilité	Demi-vie dans le sol (jours)	Demi-vie dans l'eau (jours)	Lessivage
Faible (non volatil dans l'environnement)	9,3 à 71	13 à 22,5	Le principal ingrédient, l'indaziflam, est modérément mobile et n'est pas censé se lessiver

Évaluation de la sécurité de la faune

La matière active d'Esplanade est conçue pour affecter la vie végétale et ne présente pas de risque pour la faune ou les humains, car elle peut être utilisée en toute sécurité en suivant les instructions sur l'étiquette. Il n'y a aucune restriction de pâturage ou de fauche pour les animaux non allaitants ou allaitants (y compris les bovins, les chevaux, les moutons et les chèvres) lors de l'utilisation de l'herbicide Esplanade seul selon les instructions.

La matière active d'Esplanade ne présente aucun risque pour les mammifères sauvages, les oiseaux, les poissons ou les amphibiens.

- Non létale pour les vertébrés terrestres
- Non létale pour les abeilles, les vers de terre et les guêpes parasitoïdes

Vers de terre	Abeilles	Oiseaux
CL ₅₀ : > 1 000 mg/kg/2 – considérée comme négligeable	DL50 : > 100 µg m.a./abeille (x 1,12) – considérée comme négligeable	200 mg m.a./kg pc/j – considérée comme négligeable

Évaluation de la sécurité humaine

La toxicité aiguë de la matière active présente dans Esplanade est faible par voie orale, cutanée et par inhalation. Elle est non irritante pour les yeux et la peau et n'a pas provoqué de réaction allergique lors des tests. Les tests montrent qu'elle n'est pas cancérigène.

Toxicité aiguë par voie orale	Toxicité aiguë par voie cutanée	Toxicité aiguë par inhalation	Irritation oculaire
CL ₅₀ : > 5 000 mg/kg	CL ₅₀ : > 2 000 mg/kg	CL ₅₀ (rat) : > 1 mg/L Temps d'exposition : 4 heures	Pas d'irritation oculaire

Darrell Chambers
Megan Herauf
Brett Armstrong
Will Roberts
Vicki Maloney

Directeur des ventes du segment GV • Ventes – Colombie-Britannique • darrell.chambers@envu.com • 403-498-7006
Ventes – Alberta • megan.herauf@envu.com • 587-434-3411
Ventes – Saskatchewan et Manitoba • brett.armstrong@envu.com • 403-461-6008
Ventes – Ontario, Québec et Canada Atlantique • william.roberts@envu.com • 226-821-5845
Directrice de la gestion du segment GV – Canada

